

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	
En exercice	19
Présents	18
Pouvoir	01
Votants	19
Pour	19
Contre	00
Abstentions	00

Date de la convocation
24/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALHERBASSE
Séance du 30 Avril 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, -----

Le 30 du mois d'Avril à 19h30, -----

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **BRET Vincent**, Maire.

Présents : JANTON Joëlle, DUC Bernard, DUC Gwendoline, MOULIN Bernard, MALLÉN-HERNANDEZ Aurélie, VERT Florian, BOUSSAHELA Méghane, MANIN Philippe, BUTIN Elodie, EYNARD David, BRET Christiane, REY Bruno, AMETTE Philippe, POLLIEN Karen, VASSY Jean-Louis, GIORDANENGO Edith, CHARVAT Patrick

Absents excusés :

Absents : JOHANIS Pauline

Pouvoirs : JOHANIS Pauline à BRET Vincent

Secrétaire de séance : MALLÉN-HERNANDEZ Aurélie

DÉLIB. N° 042-2026

OBJET : DESIGNATION DE DEUX REFERENTS AMBROISIE

Afin de lutter de façon coordonnée contre l'ambroisie, l'Etat a défini le rôle du Maire sur ce sujet :

- Nommer au moins deux référents territoriaux : un élu et un personnel territorial ou un bénévole ;
- Inciter les citoyens à signaler les plans d'ambroisie via la plateforme de signalement ambroisie ;
- Rappeler l'obligation de destructions des foyers ;
- Suivre l'état de gestion de l'ambroisie sur les parcelles identifiées ;
- Informer et communiquer sur les problématiques liées à la plante.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- DE DESIGNER Madame BOUSSAHELA Méghane et Madame BRET Jeannine en qualité de référents ambroisie de la commune de Valherbasse ;
- DE PRECISER que Madame BOUSSAHELA Méghane et Madame BRET Jeannine exerceront leurs missions, de manière identique à celle du mandat du conseil municipal ;
- DE PRECISER que les modalités de saisine, d'examen des signalements et d'intervention seront définies par la commune et portées à la connaissance du public ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits par les conseillers municipaux présents ou représentés.

Extrait certifié conforme

Fait à Valherbasse, le 04/05/2026

Le Maire

BRET Vincent

